Réf. Farde e-Assemblées : 2618807

N° OJ : **80**

Projet d'Arrêté - Conseil du 04/11/2024

Objet : Asbl Bruxelles Enseignement.- Subside : 67.000,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu la nouvelle loi communale ;

Vu la loi du 14 novembre 1983 sur le contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions ;

Vu le crédit inscrit à l'article 70008/33202 du budget ordinaire de 2024 ;

Considérant les activités de l'asbl Bruxelles Enseignement ;

Vu l'avis de la section de l'Instruction publique ;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article unique : Octroyer un subside de 67.000,00 EUR à l'article 70008/33202 du budget ordinaire de 2024 à l'ASBL Bruxelles Enseignement pour le soutien aux projets d'éducation à la citoyenneté et de développement de l'esprit critique.

Annexes :